



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°04

17/10/2019



Rédacteurs du bulletin

Jessica RODRIGUEZ
FREDON Aquitaine

j.rodriquez@fredon-aquitaine.fr

Regis MISSOU

FREDON Limousin

regis.missou@fredon-limousin.fr

Sabine LLOBET

FREDON Poitou-Charentes

sabine.llobet@fredonpc.fr

Directeur de publication

DRAAF/SRAL

Nouvelle-Aquitaine

22 Rue des Pénitents Blancs

87000 LIMOGES

Diffusion

Chambre régionale d'agriculture

Nouvelle-Aquitaine

Boulevard des Arcades

87060 LIMOGES Cedex 2

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisé.

Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine JEVI –
Edition Nouvelle-Aquitaine N°4
du 17/10/2019 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Que vous soyez particuliers, professionnels ou acteurs de collectivités : n'hésitez pas à rejoindre notre réseau de surveillance et de prévention !

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et de les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Bilan climatique

- **Stress hydrique** : les arbres ont souffert du manque d'eau et des fortes chaleurs cette année 2019.

Maladies

- **Black-rot du marronnier** : toujours présent en Nouvelle-Aquitaine.
- **Galle du frêne** : présence faible en Nouvelle-Aquitaine.

Ravageurs

1) Réglementés

- **Scolyte *Xylosandrus crassiusculus*** : un nouveau signalement en septembre 2019 dans les Landes.
- **Capricorne asiatique des agrumes** : aucun signalement pour l'instant
- **Charançon rouge du palmier** : aucun signalement pour l'instant.
- **Papillon palmivore argentin** : de nombreuses attaques signalées en août et septembre.

2) Non Réglementés

- **Punaie réticulée du chêne** : forte attaque sur les foyers connus en Pyrénées Atlantiques et quelques détections en Gironde.
- **Brun du pélargonium** : quelques détections en Nouvelle-Aquitaine.
- **Pyrale des caroubes** : aucun signalement pour l'instant.
- **Pyrale du buis** : fin des captures de papillons dans les pièges.
- **Mineuse du marronnier** : fin du cycle du ravageur.
- **Tigre du platane** : migration vers les écorces.

Adventices

- **Ambrosie à feuilles d'armoise** : prévention pour l'année prochaine.
- **Jussie rampante** : foyer conséquent observé à Limoges (87).

Actualités

- **Informations** : *Xylella fastidiosa* sur oliviers.

1/ Le réseau JEVI/ZNA en Nouvelle-Aquitaine

• Présentation du réseau d'observateurs

Ce réseau est en cours de construction, nous comptons sur vous pour y participer. La cartographie représentant le réseau est présente dans le BSV N°3 du 16 juillet 2019. En fonction de votre localisation, si vous êtes intéressés pour rejoindre notre réseau d'observateurs, n'hésitez pas à nous contacter :

Sabine LLOBET (sabine.llobet@fredonpc.fr) de la FREDON Poitou-Charentes (**05.49.62.73.53**) pour les départements 16, 17, 79 et 86,

Jessica RODRIGUEZ (j.rodriguez@fredon-aquitaine.org) de la FREDON Aquitaine (**05.56.36.60.91**) pour les départements 24, 33, 40, 47 et 64,

Régis MISSOU (regis.missou@fredon-limousin.fr) de la FREDON Limousin (**05.55.04.64.06**) pour les départements 19, 23 et 87.

Participez au réseau en remontant des signalements :

Tout symptôme suspect sur végétaux d'ornements (arbres, arbustes...), toutes suspicions d'organismes nuisibles réglementés doivent être signalées à la DRAAF Nouvelle-Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) et/ou à la FREDON Aquitaine, à la FREDON Poitou-Charentes ou à la FREDON Limousin (voir coordonnées ci-dessus).

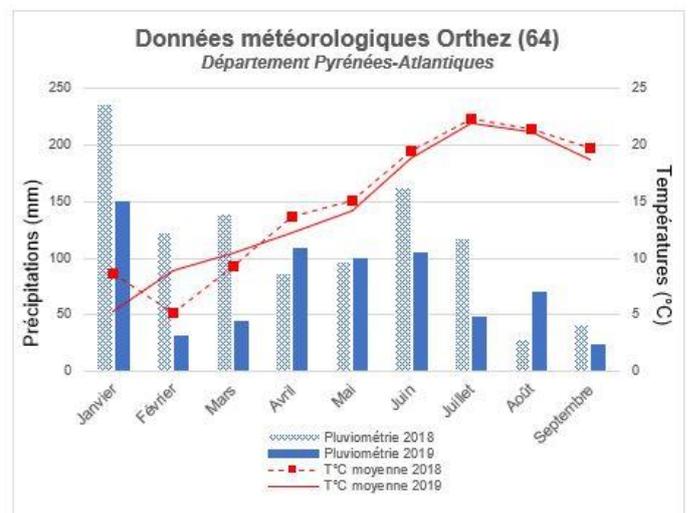
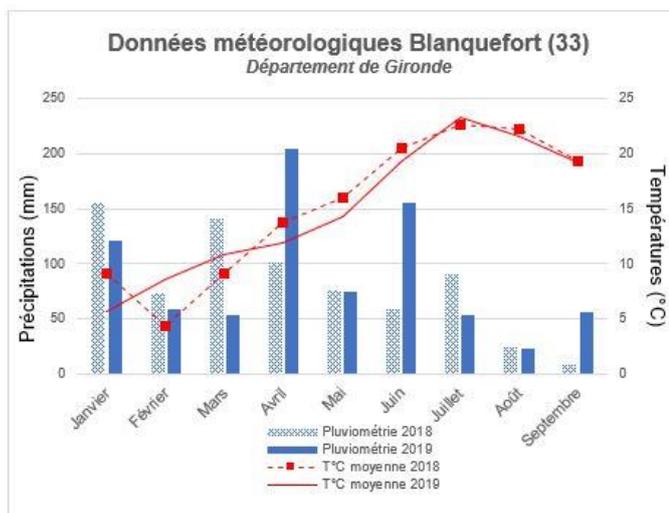
2 / Bilan climatique

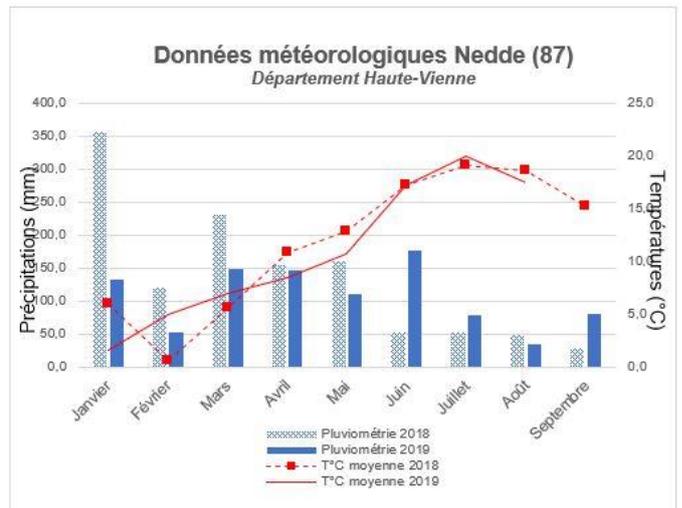
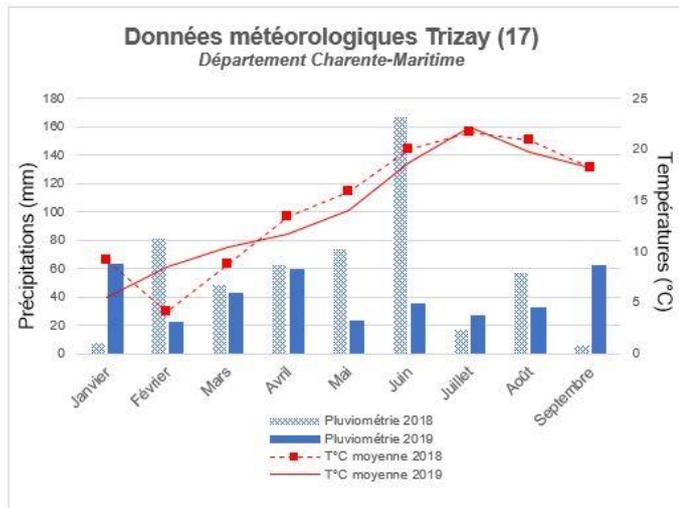
• L'été 2019

L'été 2019 enregistre deux vagues de chaleur (durée 6 jours avec forte intensité) sur l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Du 25 juin au 30 juin, la canicule a battu de nouveaux records avec des températures dépassant les 43°C sur la majeure partie du territoire. Pour le mois de juillet, on observe une température en moyenne de 23.4°C. Le 25 juillet est enregistré comme une des journées les plus chaudes (43°C), l'été 2019 se caractérisant donc par une température supérieure à la normale (+1.7°C). Il se place au 3^{ème} rang des étés les plus chauds après 2003 (+3.2°C) et 2018 (+2.0°C).

• Pluviométrie

Pour cet été 2019, la pluviométrie a été contrastée, on observe très peu de précipitations en Nouvelle-Aquitaine. Le déficit de pluviométrie a été important sur le territoire, associé à de fortes températures, ce qui a contribué à un assèchement important des sols.





• Stress hydrique 2019 - Etat sanitaire des arbres

Dans la continuité de l'été 2018, l'été 2019 a également connu sur le mois de juillet des températures supérieures aux normales saisonnières avec un temps caniculaire qui a régné jusqu'au 15 septembre. Cela a fragilisé certains arbres qui ont vécu un fort stress hydrique avec une défoliation prématurée (platanes à Royan) suites aux fortes chaleurs. Comme l'illustrent les photos ci-dessous, l'année 2019 a été préjudiciable à un grand nombre d'arbres à cause d'un manque d'eau et de fortes températures.



**Stress hydrique sur Taxus baccata – 2019
Parc Gamenson - Périgueux (24)**

Crédit photo : Jessica Rodriguez, FREDON Aquitaine



**Stress hydrique sur Platane
D10 – Cagnac (33)**

Crédit photo : Jessica Rodriguez



**Stress hydrique sur Charmes – 2019
Place près de l'Eglise – Ychoux (40)**

Crédit photo : Jessica Rodriguez, FREDON Aquitaine



3 / Etat sanitaire

• Maladies

1) Non Réglementées

➤ Black-rot du marronnier (*Guignardia aesculi*)

Description : Cette maladie s'attaque à toutes les variétés de marronniers. La taille de ces derniers accentue leur sensibilité vis à vis de ce champignon.

Observations du réseau : les attaques dues à ce bio-agresseur sont marquées notamment à Biarritz (64), Pau (64), Mimizan (40) et Hostens (33). L'intensité d'attaque est faible à modérée pouvant aller jusqu'à 20 % de nécrose de la surface foliaire.

Mesures prophylactiques : le ramassage des feuilles mortes des marronniers constitue une méthode de lutte efficace contre ce champignon.

➤ Galle du frêne (*Aceria fraxinovorius*)

Description : observée durant les périodes de juillet à septembre cette galle est due à l'action d'un petit acarien du genre "Eriophyes". La taille de la galle du frêne est disproportionnée par rapport à la taille de l'acarien qui mesure environ deux dixièmes de mm. Les effets de ces acariens sont peu néfastes pour l'arbre hôte.

Observations du réseau : la fréquence d'attaque des houppiers est de moins de 20% sur l'ensemble des secteurs prospectés ; Mimizan (40), Saint-Loubès (33), Daignac (33), Saint-Léger (47) et le Temple sur Lot (47).

• Ravageurs

1) Réglementés

➤ Scolyte (*Xylosandrus crassiusculus*)

Comme précisé dans le BSV précédent nous vous rappelons la présence de *Xylosandrus crassiusculus* dans les Pyrénées-Atlantiques. Ce scolyte a été piégé dans le bois de Guiche (64) dans un environnement de chênes, châtaigniers et trembles. Il s'agissait de la première détection en Nouvelle-Aquitaine en 2018.

Au mois de septembre, sa présence est également signalée dans le département des Landes (Saint-Maurice-sur-Adour) sur lilas des Indes (*Lagerstroemia indica*) par un particulier.

Adultes et larves, galeries noircies par les champignons

(Crédit photo : Mairie de Nice)

Femelle *X.crassiusculus*

(Crédit photo : J.R Baker et S.B. Bambara, North Carolina State University, forestryimage.org)



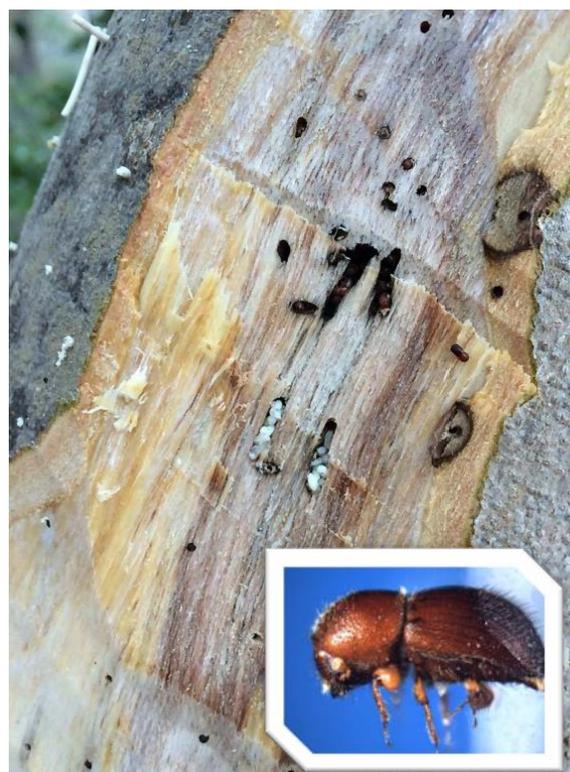
Black-rot – 2019

(Crédit photo : Jessica Rodriguez, FREDON Aquitaine)



Galle du frêne – 2019

(Crédit photo : J. Rodriguez - FREDON Aquitaine)



Les symptômes (expulsion de sciure sous forme de bâtonnets) sont apparus au début du mois de septembre 2019. Les insectes ont été formellement identifiés par le laboratoire d'entomologie de l'ONF à Quillan.

Description : Cet insecte très polyphage s'attaque à tous les feuillus. Arbres fruitiers, essences forestières et ornementales sont donc potentiellement concernés.

Nuisibilité : peu de données sont disponibles sur l'impact de ce ravageur. Il ne semble pas provoquer de mortalité brutale de l'arbre mais un déclin progressif.

Evaluation du risque :

Une vigilance est de mise à la surveillance des feuillus, des arbres fruitiers, des essences forestières et ornementales. **La vigilance est indispensable à mettre en place** surtout sur les **Lilas des indes** qui sont fréquemment rencontrés dans les jardins et espaces verts. **Rappel** : Seul le brûlage des végétaux atteints peut garantir la destruction de l'insecte (sous réserve de la réglementation en vigueur sur la prévention des incendies). **La découverte de tout symptôme correspondant à la description ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL, ou aux FREDON de Nouvelle-Aquitaine.**

➤ Capricorne asiatique des agrumes (*Anoplophora chinensis*)

Observations du réseau : en 2019 il n'y a pas eu de détection d'*Anoplophora chinensis*.

Description : voir le BSV n°3 du 16/07/2019.

Rappel : les dégâts occasionnés par les adultes portent essentiellement sur **les racines affleurantes** et la **base du tronc** (jusqu'à 1m environ de hauteur). On retrouve également de la sciure en dehors des galeries, et des coulures de sève, ce qui facilite leur détection. Les mesures de luttés contre ce ravageur ainsi que le périmètre concerné par ce foyer sont définies par l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2018 :

(<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricornes-asiatiques>).



Adulte *Anoplophora chinensis* – 2019
(Crédits photo : Thierry Aumônier - DRAAF Nouvelle-Aquitaine)

Evaluation du risque :

La plus grande vigilance est de mise à la surveillance des feuillus à bois tendre afin de détecter la présence d'adultes, de trous d'émergences ou de sciure au bas des troncs ou sur les racines affleurantes. Ce capricorne se dissémine dans les foyers par les vols d'adultes ou par le biais d'introduction de végétaux déjà infestés par des larves. Examinez attentivement vos arbustes avant de les planter. Ne pas sortir de bois (déchets compris) en dehors des zones de foyers, afin de ne pas étendre la zone infestée. **La découverte de tout symptôme correspondant à la description ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou aux FREDON de Nouvelle-Aquitaine. Il est également rappelé l'interdiction de plantations d'espèces sensibles dans la zone infectée (100 mètres autour du foyer).**

➤ **Charançon rouge du palmier (*Rhynchophorus ferrugineus*)**

Observations du réseau : aucune capture ou observation de ce ravageur n'est enregistrée à ce jour.

Description : Le charançon rouge du palmier est un gros coléoptère avec un long rostre généralement de couleur rouge orangé voire noir dans certains cas. Aucune confusion n'est possible tant l'insecte est caractéristique.



Adulte charançon rouge dans cocon de fibre
(Crédit photo : FREDON Poitou-Charentes
– Sabine Llobet)

Evaluation du risque :

Une vigilance accrue à la surveillance des palmiers dans la zone littorale. La découverte de tout symptôme correspondant au ravageur ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL.

➤ **Charançon noir de l'agave (*Scyphophorus acupunctatus*)**



5mm

Adulte charançon noir de l'agave

(Crédit photo :

<https://www.fredonoccitanie.com/surveillance/charancon-agave/>)

Point vigilance : Le charançon de l'Agave a récemment émergé en France. Originaire d'Amérique centrale, il a été observé pour la première fois en Europe (1998) et sur le **territoire français en 2007**. Il semble aujourd'hui se propager rapidement dans de nombreuses régions.

Il produit d'importants dégâts sur agaves, dracaena, dasylirion et yucca, aussi nous vous demandons de restez vigilants et de contacter les FREDON de la Nouvelle-Aquitaine en cas de détection de ce ravageur ou de ses symptômes. Les plantes atteintes sont rongées de l'intérieur, les plantes affaiblies meurent rapidement.

Observations du réseau : aucune capture ou observation de ce ravageur n'est enregistrée pour l'année 2019. Il n'a pas encore été signalé en Nouvelle-Aquitaine.

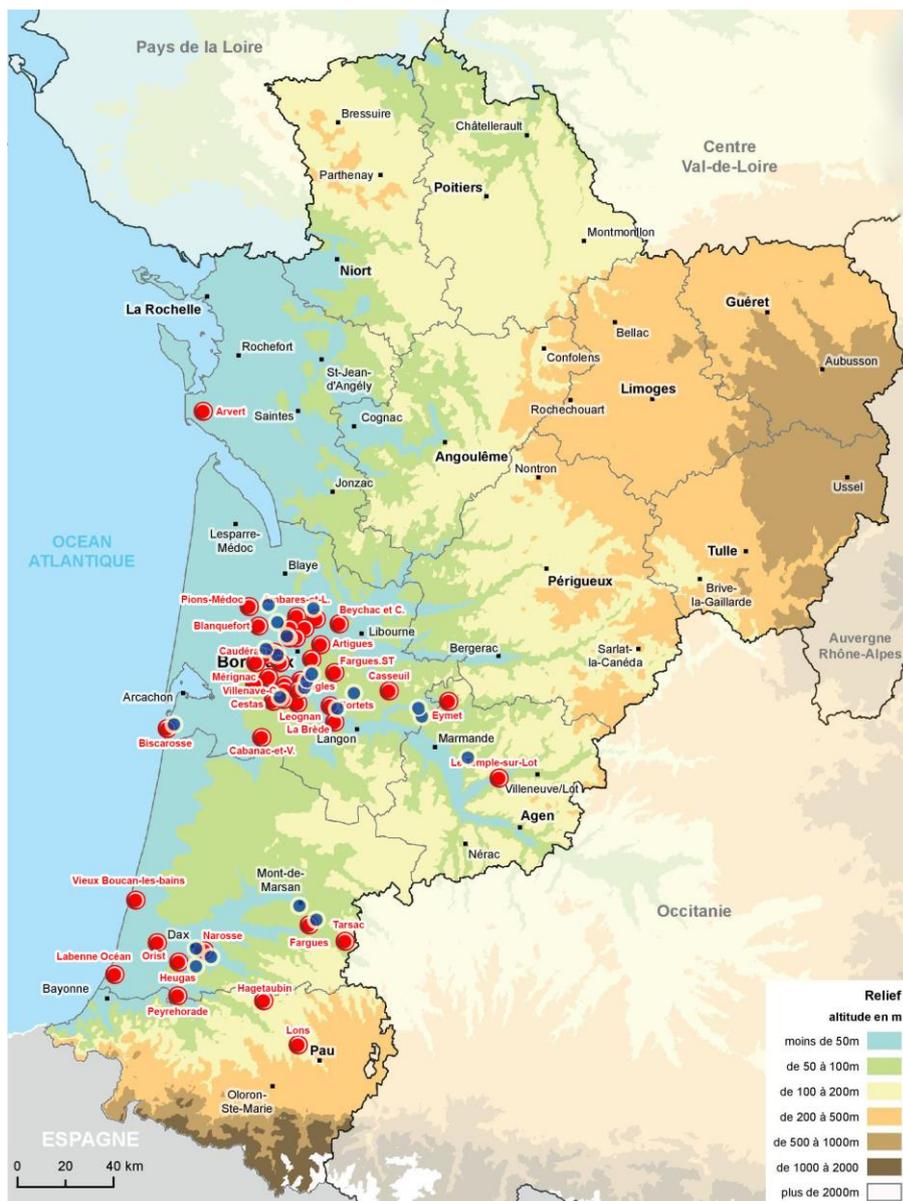
Evaluation du risque :

La mise en œuvre d'une vigilance est nécessaire à la surveillance des plantes sensibles dans la zone littorale. La découverte de tout symptôme correspondant au ravageur ci-dessus doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou aux FREDON de Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Papillon palmivore argentin (*Paysandisia archon*)**

Observations du réseau : ce ravageur continue sa progression depuis le dernier BSV. De nombreuses attaques ont été signalées d'août à septembre, avec peu de pertes de palmiers. Les signalements sont illustrés sur les cartes ci-dessous, où l'on observe l'évolution de ce ravageur sur la période estivale.

Mesures préventives : lors de vos achats de palmiers, il vous faudra privilégier les approvisionnements issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées. Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes. Il est important d'isoler les palmiers récemment achetés (pour une durée de 6 mois), avant de les planter sur le site de leur destination.



Cartographie de l'évolution des signalements d'août à septembre 2018 et 2019 - (Crédit photo : Jessica Rodriguez – FREDON Aquitaine)

Légende :

- Point bleu : Zone d'attaque du papillon en août – septembre 2018
- Point rouge : Zone d'attaque du papillon en août – septembre 2019

Evaluation du risque :

La période n'est plus propice à la gestion du ravageur car ses vols se terminent en septembre. Cependant surveillez vos palmiers.

2) Non Réglementés

➤ Punaise réticulée ou tigre du chêne (*Corythucha arcuata*)

Originnaire d'Amérique de l'Ouest, cette punaise est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles. Elle a été découverte pour la première fois en France dans la région de Toulouse sur chênes. **Cette punaise a été observée à Pau le 18/04/2018 pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine.**



Punaise réticulée du chêne sur feuille de chêne
(Crédits photo : B. Castagneyrol)

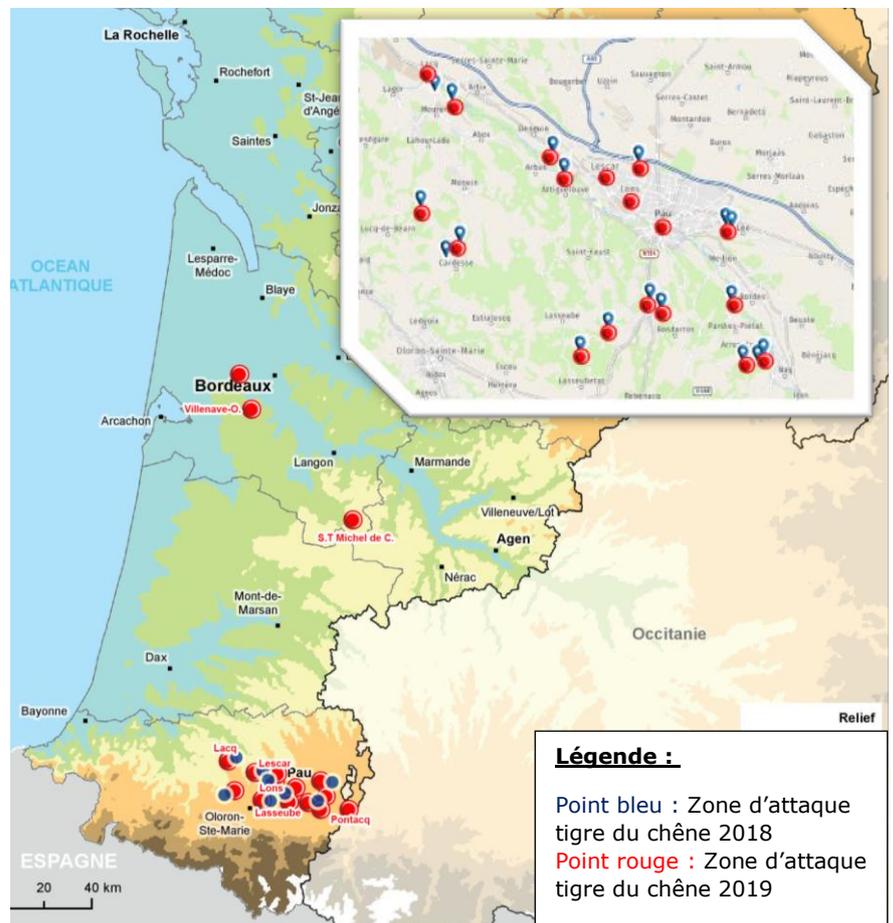


Punaise réticulée du chêne sur feuille de laurier palme – Soyaux (16)
(Crédits photo : Xavier Blanchet)

Observations du réseau : pour le moment on observe toujours des adultes sous les feuilles de chêne. Les dégâts des piqûres d'alimentation sont également bien visibles sur feuilles. On signale de fortes attaques dans le 64 à Orthez et dans l'agglomération de Pau. Des dégâts de faible intensité sont remontés sur la commune de Pontacq (64) et une progression du ravageur vers le sud (coteaux situés entre Nay et Gan). Les secteurs signalés en 2018 présentent toujours une forte fréquence d'attaque de ce ravageur pour 2019 (chênes pédonculés « grillés », voir cartographie ci-contre). Quelques foyers repérés aussi en Gironde, notamment au parc bordelais de Bordeaux (33) et à Soyaux (16).

Zone d'attaque de la punaise réticulée du chêne – (situation évolutive - 2019

(Crédits photo : J. Rodriguez – FREDON Aquitaine)



Légende :

Point bleu : Zone d'attaque tigre du chêne 2018
Point rouge : Zone d'attaque tigre du chêne 2019

Evaluation du risque :

La période à risque est dépassée même si le cycle de ce ravageur n'est pas encore terminé. Des piqûres sur chênes chez des particuliers ont été signalées près des zones les plus touchées (Bordeaux, Pau et son agglomération).

➤ Brun du pélargonium (*Cacyreus marshalli*)

Originaire d'Afrique du Sud, il a été introduit en France par l'importation de *Pelargonium*. Le papillon se développe exclusivement aux dépens des Géraniacées en Europe et semble s'attaquer à toutes les variétés cultivées de géraniums (*pélargoniums*). *Cacyreus marshalli*, a été détecté pour la première fois en France en 1997 dans les Pyrénées orientales d'où il s'est rapidement propagé jusqu'en Bretagne (observations faites en été 2019). Actuellement il n'est pas problématique pour la production mais il reste très prolifère et étend progressivement son aire de dissémination.



Papillon du Brun du Pélargonium
(Crédits photo : INRA Valbonne)

Description : il évolue en quatre stades larvaires (la ponte se fait près des boutons floraux) et donne 5 à 6 générations par an de mars à octobre. Les adultes ont une envergure de 25 mm et les larves font 9 mm, de teinte jaune avec deux bandes longitudinales roses (mimétisme des boutons floraux).

Observations du réseau : le papillon brun du pélargonium est présent sur toute la Nouvelle-Aquitaine. Son impact indirect sur le commerce est à craindre, 2019 se caractérise par une baisse des ventes de géraniums à particuliers, conséquence des dégâts importants engendrés par ce ravageur en 2018.

Rappel : ce sont les jeunes larves qui en pénétrant dans les boutons floraux vont endommager les fleurs qui auront un aspect détérioré avec dans le temps un noircissement des tiges. Ce noircissement des tiges est provoqué par les déjections des larves. Sans intervention la plante hôte succombe vite aux attaques des nouvelles générations et produira moins de fleurs.

Mesures préventives : Actuellement en France, ses prédateurs naturels sont les petits passereaux comme les rouges-gorges, les rouges-queues, les mésanges etc... **Aussi mettez en place des nichoirs afin de favoriser la prédation naturelle des chenilles. Détruire les plantes infestées et ne pas garder les plantes d'une année sur l'autre.**



Chenilles du Brun du Pélargonium
(Crédits photo : INRA Valbonne)

Evaluation du risque :

La période à risque s'étend d'avril à septembre (5 à 6 générations par an). **La surveillance de vos plantes ornementales est indispensable. La découverte de tout symptôme correspondant au ravageur ci-dessus doit être signalée aux FREDON de Nouvelle-Aquitaine par le biais d'une enquête (document à télécharger [ici](#)).**

➤ **Pyrale des caroubes (*Ectomyelois ceratonia*)**

L'espèce est assez fréquente dans les régions chaudes et humides du Moyen Orient, du Sud de la Méditerranée, de l'Australie et de la Californie. On la retrouve également en Espagne, en Afrique du Nord et en France. Depuis quelques années elle semble se propager en France sur noyers.

Observations du réseau : aucune capture ou observation de ce ravageur n'est enregistrée à ce jour. Nous demandons cependant de maintenir un bon niveau de vigilance sur tout le territoire.

Cycle du ravageur : la durée de vie des papillons est de 3 à 5 jours. Leurs larves très voraces font des dégâts dans les noix où l'on observe rapidement une infiltration quand le brou commence à fendre avec des traces visibles de déjections à l'intérieur des fruits.



Pyrale des caroubes - Forme adulte
(Crédits photo : CTIFL)

Attention risque de confusion Pyrale des caroubes - Carpocapse de la noix (*Cydia pomonella*) :

Ne pas confondre la Pyrale des caroubes avec le Carpocapse de la noix, bien qu'ils soient ressemblants.

Mesures préventives : il est conseillé d'intervenir contre ce ravageur par des mesures préventives comme ramasser et se débarrasser des déchets de fruits hôtes avant la reprise de l'activité du ravageur.



Adulte de *Cydia pomonella*
(Crédits photo : CTIFL)

Evaluation du risque :

La période à risque est lors de l'envol des adultes mi-juillet à fin août. Il est appelé à la **plus grande vigilance et à la surveillance de vos noyers. La découverte de tout symptôme correspondant à ce ravageur doit impérativement être signalée à la DRAAF/SRAL ou aux FREDON de Nouvelle-Aquitaine.**

➤ **Pyrale du buis (*Diaphania perspectalis*)**

Description : Voir le BSV n°3 du 16/07/2019.

Observations du réseau : A ce jour, des dégâts importants sont observés dans le département de la Vienne (86) à Châtelleraut sur certains buis mais également dans le Béarn et dans le Pays Basque où l'on observe de fortes attaques chez les particuliers et les buxaias sauvages en zones montagneuses. Sur d'autres secteurs comme à Saint-Benoit (86) ou Rouillé (86), les peuplements et les buis ne présentent pas de défoliations importantes. Pour le département de la Gironde d'août à septembre, on relève 72 captures de pyrale du buis à Bordeaux (33) et 17 captures pour Villenave d'Ornon (33).



Buis – Saint-Romain-le-Noble (47)
(Crédits photo : J. Rodriguez – FREDON Aquitaine)



Mesures prophylactiques : surveillez vos buis, ramassez et éliminez les feuilles et les branches tombées au sol et/ou les déchets de taille. Les poules s'avèrent être de bons prédateurs des jeunes chenilles tombées au sol.

Haie de buis (17/09/19) – Saint-Benoît (86)
(Crédits photo : D. Fourré)

Evaluation du risque :

La période à risque est dépassée, le vol de ce ravageur n'est plus d'actualité. Selon plusieurs observateurs du territoire, la pression a nettement diminué et il semblerait que les mésanges se soient habituées à consommer ce ravageur.

➤ **Zeuzère du poirier (*Zeuzera pyrina*)**

C'est un insecte de la famille des lépidoptères. Son cycle biologique se déroule en un an dans le sud de la France et deux ans au nord. L'adulte est un papillon blanc avec des petites taches noires, d'assez grande taille (3 à 4 cm).

Description : Voir le BSV n°3 du 16/07/2019.

Observations du réseau : Pour les mois d'août à septembre, elle a été détectée, dans le département des Deux-Sèvres sur un jeune pommier à Vernoux-en-Gâtine.

Larve de zeuzère (12/09/19)
observée à Vernoux-en-Gâtine (79)

(Crédit photo : S. Llobet – FREDON Poitou-Charentes)



Evaluation du risque :

En cas de suspicion, **contacter la FREDON de votre territoire**. Possibilité de mettre en place des pièges à phéromone contre la zeuzère l'année prochaine si des dégâts sont constatés cette année. La période à risque est passée, maintenant il s'agit surtout de prévention.

➤ **Coccinelle asiatique (*Harmonia axyridis*)**



**Larve de coccinelle asiatique
2019 – Lescar (64)**
(Crédits photo : O. Belghazi)

Cette coccinelle originaire d'Asie s'est bien acclimatée en France, au point d'envahir quasiment tous les départements. Cette espèce est de grande taille, généralement 7 mm.

Description : ce ravageur est difficile à identifier à taille adulte et ressemble à si méprendre à nos coccinelles *Coccinella septempunctata* (qui ont la tête plus noire). L'identification des larves est plus aisée. Pouvant mesurer près de 10 mm, elles sont couvertes d'épines souples. Leur coloration est généralement noire et elles possèdent deux bandes dorsales parallèles oranges (voir ci-contre photo).

Observations du réseau : Cette période est propice à l'agrégation dans les maisons. Elle est présente partout en Nouvelle-Aquitaine.

➤ **Mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*)**

Description : Signalé en France depuis 2011, ce petit papillon crée des dommages esthétiques importants sur le marronnier d'inde (*Aesculus hippocastanum*) et d'autres espèces de marronniers. L'érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*) et l'érable platane (*Acer platanoides*) peuvent également être touchés.

Observations du réseau : pour le Limousin et l'Aquitaine aucun piège n'a été mis en place cette année, en revanche les 5 pièges situés à Châtelleraut (86) ont capturé un nombre important de papillons. Des dégâts importants sur feuilles ont été relevés en Nouvelle-Aquitaine.

Evaluation du risque :

Les dégâts observés d'août à septembre présagent une chute prématurée des feuilles. Ramassez et éliminez les branchages et feuilles tombés au sol. Les larves et les adultes sont toujours actifs jusqu'à novembre où les larves commencent leurs chrysalides pour se protéger de l'hiver.

➤ **Tigre du platane (*Corythucha ciliata*)**

Description : Voir le BSV n°3 du 16/07/2019.

Observations du réseau : nous observons cette année en Nouvelle-Aquitaine de fortes chaleurs, avec des dégâts liés à sa présence signalés dans le département de la Vienne (86), en Charente (16) et Charente-Maritime (17). En ex-Aquitaine, sa présence est généralisée à l'ensemble des départements. Dans la région de Limoges (87), il a été observé en faible quantité, ainsi qu'à Brive-la-Gaillarde (19) et Guéret (23).

Evaluation du risque :

Le tigre du platane aime la chaleur et les périodes de canicule lui ont été favorables. La migration des tigres des feuilles vers le tronc débute fin août et se termine en novembre.

4 / Les plantes envahissantes

1) Ambroisie à feuilles d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia*)

Description : Voir le BSV n°1 du 29/05/2019.

Observations du réseau : elles continuent leur floraison pour la région ex-Poitou-Charentes. De nouvelles populations ont été trouvées dans des massifs de fleurs à la suite de travaux d'aménagement en Charente (16) mais également dans la forêt de la Coubre (17) où de grandes populations ont été repérées dans les zones de comptage de gibiers. Pour la Gironde (33), on observe de l'ambroisie dans les jardins des particuliers. Dans la forêt des Landes de Gascogne, on observe de grandes populations d'ambroisie repérées dans les cultures à gibier (département des Landes) et dans les zones de comptage de gibiers (département de Lot-et-Garonne). Un plan de sensibilisation sur l'ambroisie est mis en place dans ces régions.



Ambroisie en fleurs (30/07/19) - Charente (16)
(Crédits photo : A.Mathiot - FREDON Poitou-Charentes)

Rappel : nous sommes actuellement dans la période de maturation des graines. La destruction d'ambroisie est donc déconseillée et il est recommandé de mettre en place des actions de prévention pour éviter la levée des graines l'année prochaine.

Participez au réseau Ambroisie :

En remontant des signalements :

Pour les départements de l'Ex-Aquitaine, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Gaëlle GUYOT – FDGDON 33

Tél. : 09.67.01.58.68

nature.sudouest@gmail.com

62, rue Victor Hugo

33140 VILLENAVE D'ORNON

Pour les départements de l'Ex-Limousin, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Christel GOUTIERAS – FDGDON 87

Tél. : 05.55.04.64.06

christel.goutieras@fdgdon87.fr

13, rue Auguste Comte

87070 LIMOGES

Pour les départements de l'Ex-Poitou-Charentes, toute observation d'Ambroisie doit être signalée à :

Mme Aude MATHIOT – FREDON POITOU-CHARENTES

Tél. : 09.77.02.33.38

aude.mathiot@fredonpc.fr

69 rue de Bellefonds

16100 COGNAC

Merci de participer au repérage des plantes d'ambroisie et d'en faire le signalement aux contacts ci-dessus ainsi que sur le lien suivant : <http://www.signalement-ambroisie.fr/index.html>

Evaluation du risque :

L'ambrosie a un besoin vital de lumière et d'eau. Par conséquent, elle supporte mal la concurrence des autres végétaux (arbres, arbustes, herbacées). Ne pas déplacer les terres contaminées et surveiller la provenance des terres rapportées lors de chantiers. Mettre en place une surveillance régulière pour détecter les milieux contaminés le plus précocement possible pour une gestion plus efficace. En milieu urbain, pour prévenir la germination, couvrir les sols nus au moyen de membranes textiles, de paillis ou en végétalisant. Le mois d'Octobre est idéal pour semer les semences choisies pour la végétalisation.

2) Jussie rampante (*Ludwigia peploides*)

Description : Cette plante aquatique a colonisé de nombreuses zones humides européennes. La jussie rampante est une plante herbacée qui se développe à partir de rhizomes, avec une tige florale à port dressé mesurant jusqu'à 0,8 m de hauteur.

Observations du réseau : réfection de l'étang municipal d'Uzurat à Limoges (87) qui a entraîné la propagation de la jussie rampante sur l'étang. Elle est également présente dans le secteur de Saintes comme au Port d'Envaux (17) et Crazannes (17). Cette année 2019 les conditions météorologiques lui ont été favorables.



**Foyer de jussie rampante à l'étang
municipal d'Uzurat - 2019 - Limoges (87) -**
(Crédits photo : R. Missou – FREDON Limousin)

Evaluation du risque :

Elle concurrence la flore aquatique immergée en empêchant la pénétration de la lumière vers le fond et en occupant toute la niche écologique. Elle peut contribuer au phénomène d'eutrophisation, voire de zone morte (dystrophisation) : en se décomposant, elle produit un déficit en oxygène limitant ou empêchant dans cette zone la survie de la plupart des espèces animales.

5/ Actualités

1) Informations

Identifiée pour la première fois en Europe en 2013, la bactérie *Xylella fastidiosa* est une priorité phytosanitaire majeure pour l'Union européenne et fait partie des organismes de quarantaine. Grand sujet de préoccupation en France, elle est transmise par des insectes (cicadelles, cercopes, aphrophorides et cigales) et s'attaque à un grand nombre de végétaux (oliviers, lavandes, laurier rose etc...). L'impact de cette maladie varie selon divers paramètres (souche, végétal, environnement, climat...) et peut conduire au dépérissement voire à la mort des végétaux. Elle est surveillée dans plusieurs pays de l'Union européenne dont la France, l'Espagne, le Portugal et l'Italie où elle provoque des dégâts considérables dans les oliveraies.

Détection de *Xylella fastidiosa* sur oliviers à Antibes et Menton :

-> <https://agriculture.gouv.fr/la-contamination-par-xylella-fastidiosa-de-2-oliviers-confirmee-en-paca>

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des entreprises et des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. L'Etat dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).